



ORIGINAL SEULEMENT

ENTENTE ENTRE PROPRIÉTAIRE ET EXÉCUTANTS FORESTIERS
POUR DES TRAVAUX SUR FORÊT PRIVÉE

CETTE ENTENTE DÉBUTE LE

/

/

ET PREND FIN LE

/

jj

mm

aa

/

jj

mm

aa

(l'entente doit obligatoirement être datée entre le 1^{er} avril et le 31 mars suivant)

IDENTIFICATION N.B. Pour le détenteur de contingent les taxes s’appliquent sur le transport, le prélevé et le droit de coupe (s’il y a lieu).

DÉTENTEUR DE CONTINGENT Propriétaire Exécutant forestier ☐ ☐ Nom : Adresse : Code postal : Téléphone : Courriel : ☐ Je désire recevoir par courriel mes rapports de production et de dépôt direct.	SECOND INTERVENANT Propriétaire Exécutant forestier ☐ ☐ Nom : Adresse : Code postal : Téléphone : Courriel : ☐ Je désire recevoir par courriel mes rapports de production et de dépôt direct.	TROISIÈME INTERVENANT (des frais de 0,10 \$/tmv s’appliquent) Fonction (tâche) Nom : Adresse : Code postal : Téléphone : Courriel : ☐ Je désire recevoir par courriel mes rapports de production et de dépôt direct.
---	--	---

IDENTIFICATION DES LOTS (important : joindre une photocopie du compte de taxes pour les lots visés)

Lot : Rang : Canton : Prop.:	Lot : Rang : Canton : Prop. :	Lot : Rang : Canton : Prop. :
--	---	---

SIGNATURES En foi de quoi les parties ont signé à le Détenteur de contingent Signature Nom en lettres moulées Signature du copropriétaire (s’il y a lieu) Second intervenant Signature Nom en lettres moulées Signature du copropriétaire (s’il y a lieu) Troisième intervenant De plus, j’accepte que des frais de service de 0,10 \$/tmv soit prélevé sur cette entente en tant que Troisième intervenant. Signature Nom en lettres moulées	INFORMATIONS POUR LE TRAITEMENT DE LA PAIE N.B. Les données inscrites ci-dessous sont soit en \$ OU soit en % pour l'ensemble de l'entente. Le paiement des sommes au Second intervenant se fera : (cochez ☒) ☐ par l’entremise du SPBAT ☐ par le détenteur de contingent Le détenteur de contingent doit payer les taux suivants à : <table><tr><th>RÉSINEUX</th><th>Tronc.</th><th>\$ ou %</th><th>Long.</th><th>\$ ou %</th></tr><tr><td>Épinette/ pin gris</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Sapin</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Mélèze</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Biomasse</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Autres</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><th>FEUILLUS</th><th>Tronc.</th><th>\$ ou %</th><th>Long.</th><th>\$ ou %</th></tr><tr><td>Tremble</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Liard vert</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Liard sec</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Bouleau</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Biomasse</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Déroulage</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table> Le paiement des sommes au Troisième intervenant se fera : (cochez ☒) ☐ par l’entremise du SPBAT Le détenteur de contingent doit payer les taux suivants à : <table><tr><th>RÉSINEUX</th><th>Tronc.</th><th>\$ ou %</th><th>Long.</th><th>\$ ou %</th></tr><tr><td>Épinette/ pin gris</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Sapin</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Mélèze</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Biomasse</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Autres</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><th>FEUILLUS</th><th>Tronc.</th><th>\$ ou %</th><th>Long.</th><th>\$ ou %</th></tr><tr><td>Tremble</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Liard vert</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Liard sec</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Bouleau</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Biomasse</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Déroulage</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table> <table><tr><td>Le surplus de péréquation sera remis à :</td><td>Résineux %</td><td>Feuillus %</td></tr><tr><td>Détenteur de contingent</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Second intervenant</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Troisième intervenant (aucune péréquation sera versée par le SPBAT)</td><td>N/A</td><td>N/A</td></tr><tr><td>Total</td><td>100 %</td><td>100 %</td></tr></table>	RÉSINEUX	Tronc.	\$ ou %	Long.	\$ ou %	Épinette/ pin gris					Sapin					Mélèze					Biomasse					Autres					FEUILLUS	Tronc.	\$ ou %	Long.	\$ ou %	Tremble					Liard vert					Liard sec					Bouleau					Biomasse					Déroulage					RÉSINEUX	Tronc.	\$ ou %	Long.	\$ ou %	Épinette/ pin gris					Sapin					Mélèze					Biomasse					Autres					FEUILLUS	Tronc.	\$ ou %	Long.	\$ ou %	Tremble					Liard vert					Liard sec					Bouleau					Biomasse					Déroulage					Le surplus de péréquation sera remis à :	Résineux %	Feuillus %	Détenteur de contingent			Second intervenant			Troisième intervenant (aucune péréquation sera versée par le SPBAT)	N/A	N/A	Total	100 %	100 %
RÉSINEUX	Tronc.	\$ ou %	Long.	\$ ou %																																																																																																																																														
Épinette/ pin gris																																																																																																																																																		
Sapin																																																																																																																																																		
Mélèze																																																																																																																																																		
Biomasse																																																																																																																																																		
Autres																																																																																																																																																		
FEUILLUS	Tronc.	\$ ou %	Long.	\$ ou %																																																																																																																																														
Tremble																																																																																																																																																		
Liard vert																																																																																																																																																		
Liard sec																																																																																																																																																		
Bouleau																																																																																																																																																		
Biomasse																																																																																																																																																		
Déroulage																																																																																																																																																		
RÉSINEUX	Tronc.	\$ ou %	Long.	\$ ou %																																																																																																																																														
Épinette/ pin gris																																																																																																																																																		
Sapin																																																																																																																																																		
Mélèze																																																																																																																																																		
Biomasse																																																																																																																																																		
Autres																																																																																																																																																		
FEUILLUS	Tronc.	\$ ou %	Long.	\$ ou %																																																																																																																																														
Tremble																																																																																																																																																		
Liard vert																																																																																																																																																		
Liard sec																																																																																																																																																		
Bouleau																																																																																																																																																		
Biomasse																																																																																																																																																		
Déroulage																																																																																																																																																		
Le surplus de péréquation sera remis à :	Résineux %	Feuillus %																																																																																																																																																
Détenteur de contingent																																																																																																																																																		
Second intervenant																																																																																																																																																		
Troisième intervenant (aucune péréquation sera versée par le SPBAT)	N/A	N/A																																																																																																																																																
Total	100 %	100 %																																																																																																																																																

LE DÉTENTEUR DE CONTINGENT est la personne ou la compagnie qui a fait la demande de contingent. Le détenteur peut être le propriétaire ou l’exécutant forestier.

LE SECOND INTERVENANT est la personne ou la compagnie qui va recevoir les sommes de la part du détenteur du contingent. Le second intervenant peut être le propriétaire ou l’exécutant forestier.

LE TROISIÈME INTERVENANT est **SEULEMENT** un exécutant forestier (s’il y a lieu).

SPBAT désigne le Syndicat des producteurs de bois d’Abitibi-Témiscamingue.

VOUS DEVEZ NOUS FOURNIR UNE RÉOLUTION POUR CHAQUE PERSONNE MORALE (COMPAGNIE, COOPÉRATIVE, CORPORATION, MUNICIPALITÉ). VOUS POUVEZ VOUS PROCURER UN MODÈLE SUR NOTRE SITE INTERNET OU À NOTRE BUREAU.

TPS/TVQ

Si vous n’avez pas fourni vos numéros de taxes et/ou avez changé d’adresse, veuillez compléter la fiche d’inscription disponible au SPBAT afin que nous puissions tenir compte des changements.

Il est de votre responsabilité de vérifier que vos numéros de taxes (TPS et TVQ) soient inscrits dans votre dossier du SPBAT et qu’ils soient conformes à ceux en vigueur auprès des Ministères.

AVANT DE NOUS RETOURNER LE FORMULAIRE S’ASSURER QUE :

- ◆ Toutes les sections sont bien remplies;
- ◆ Le Détenteur de contingent et le Second intervenant ont signé le formulaire et le Troisième intervenant, s’il y a lieu;
- ◆ Vous avez joint une photocopie lisible du compte de taxes pour tous les lots visés;
- ◆ Vous avez fourni une résolution pour chaque personne morale.

Veuillez faire parvenir ce formulaire dûment complété au :
SPBAT, 172, avenue du Lac, Rouyn-Noranda, QC, J9X 4N7

Entente non gérée par le SPBAT

(À utiliser seulement si le détenteur du contingent est le propriétaire)

Pénalité pour bois non-conforme :

Le SPBAT déduit en tout temps la pénalité du bois non-conforme au détenteur du contingent.
L’exécutant forestier _____ s’engage à rembourser directement le
détenteur du contingent _____ le montant pénalisé sur présentation d’une pièce
justificative.

Ce remboursement n’est pas effectué par l’entremise du Syndicat.

En foi de quoi les parties ont signé à _____, le

PROPRIÉTAIRE ET COPROPRIÉTAIRE	EXÉCUTANT FORESTIER
Signature Nom en lettres moulées S’il y a lieu, signature du copropriétaire Nom du copropriétaire en lettres moulées	Signature Nom en lettres moulées S’il y a lieu, signature du copropriétaire Nom du copropriétaire en lettres moulées

N.B. Tout renseignement fourni est protégé par la « Loi sur la protection des renseignements personnels » et ne servira qu’à l’usage du SPBAT pour la gestion administrative et l’application du plan conjoint. Votre dossier est conservé à nos bureaux et est consulté uniquement par nos employés qui le requièrent dans l’exercice de leurs fonctions.